

CDL Réponses au questionnaire Civilités-incivilités et citoyenneté

Ce document regroupe sans hiérarchisation ni distinction toutes les réponses (24) concernant les civilités et incivilités environnementales, la citoyenneté et la démocratie participative. Merci à tous ceux-celles qui ont accepté de répondre au questionnaire envoyé.

Certaines réponses traitent des incivilités concernant les personnes et les biens ; les déplacements et les stationnements. Elles seront à compléter dans un 2^{ème} temps.

Les avis sont globalement convergents ; néanmoins quelques avis « contradictoires » sont cités.

Quelques propositions s'appuient sur des initiatives identifiées à partir des liens internet transmis avec le questionnaire.

CDL Réponses au questionnaire Civilités-incivilités et citoyenneté

Un approfondissement des avis et propositions pourra nécessiter de se référer au document papier remis en fin de séance.

Plusieurs propositions se complètent. Elles sont regroupées pour en faciliter la présentation.

Ce diaporama n'est pas une synthèse soumise pour approbation.

C'est une base de travail pour engager en toute transparence nos travaux.

Il ne préjuge pas de nos échanges à venir pour compléter ces réponses, identifier ce qui fait consensus ou débat, hiérarchiser les propositions les plus prioritaires à remettre à la Municipalité.

Plan du diaporama :

- Préservation de l'environnement ; des espaces et bâtiments publics
- Participation à la vie publique : citoyenneté et démocratie participative
- Observatoire lucéen des civilités et incivilités
- Conclusions et suites à donner

CDL Réponses au questionnaire Civilités-incivilités et citoyenneté

La Municipalité pourrait construire un projet communal civilités et citoyenneté regroupant les propositions retenues. Il donnerait aux Lucéens et aux associations une lisibilité sur les opérations à conduire. Une évaluation citoyenne pourrait en être faite tous les 2 ans.

La mise en œuvre des propositions retenues nécessitera de s'appuyer résolument sur les associations concernées pour faire avec elles et valoriser leurs activités.

Les associations sportives (4000 licenciés) pourraient contribuer au développement du civisme en s'appuyant sur un guide édité par le ministère de la jeunesse et des sports.

L'Agenda 21 municipal, en cours de révision, retient plusieurs actions (organisation de semaine citoyenne ; valorisation des bords de Loire ; traitement des déchets ménagers ; développement des déplacements vélos- piétons ; ...) qui correspondent à des propositions des participants du CDL.

Préservation de l'environnement ; des espaces et bâtiments publics
Avis sur la situation lucéenne
Propositions pour des actions concrètes à Sainte Luce

Préservation de l'environnement ; des espaces et bâtiments publics

Avis sur la situation lucéenne

Sainte Luce :

- **une situation métropolitaine exceptionnelle** : + de 400 ha agricoles et naturelles pour 1040 ha
- **une préservation du cadre de vie plutôt acceptable**
- **le parc de la Verdure proche du cœur de ville** : à mieux valoriser
- **les cheminements piétons-vélos sécurisés vers la Loire** : à développer

- **une ville plutôt paisible et conviviale**
- **des incivilités pas trop prégnantes mais des dérives dans certains quartiers** (déchets ; dégradation des aires de jeux et panneaux de signalisation ; stationnements; ...)
- **une dégradation dans les transports en commun.**

La préservation environnementale doit être un objectif permanent des actions municipales, associatives ou individuelles.

Le bon entretien des bâtiments et espaces publics contribue au bien vivre dans un cadre de vie agréable.

Préservation de l'environnement ; des espaces et bâtiments publics

Avis sur la situation lucéenne

Le centre-ville :

- **trop linéaire mais un regroupement apprécié des bâtiments publics**
- **y faciliter l'implantation de commerces de qualité**
- **une densification raisonnée pour conserver ce qui en fait le charme**
- **développer des cheminements sécurisés vers les bords de Loire.**

Les jeunes : à placer au cœur de notre réflexion, avec une priorité accordée aux adolescents, pour les sensibiliser à l'importance du civisme; les impliquer dans la vie de la cité.

Une information est à réaliser auprès des nouveaux habitants car ceux qui habitent depuis 30 ou 40 ans sont plus soucieux de préserver un environnement qu'ils connaissent et auquel ils sont attachés.

Préservation de l'environnement ; des espaces et bâtiments publics

Propositions pour des actions concrètes à Sainte Luce

➤ Pour mieux valoriser l'existant

- ✓ Le patrimoine et le potentiel environnemental
- ✓ Entretien et nettoyer
- ✓ Les déchets

➤ Pour prévenir les incivilités

- ✓ Les gestes citoyens
- ✓ Les jeunes et les incivilités
- ✓ Encourager les projets citoyens
- ✓ Les médiations et les sanctions

Propositions pour mieux valoriser l'existant

Valoriser le patrimoine et le potentiel environnemental

- **Étudier avec Nantes Métropole la création d'un parc nature urbain Loire** (voire atelier CDL Loire).
- **Maintenir et développer la nature en ville ; valoriser le potentiel environnemental de nos parcs**, notamment de la Verdure ; installer des labélisations : « Terre saine » (ville sans pesticide) ; « Ecojardin » (site à gestion écologique) pour le parc de la Verdure, l'île Clémentine ; Ville fleurie.
- **Valoriser le « petit » patrimoine en lien avec Aux Bords du Fleuve**
- **Faire des parcours découvertes de la ville adaptés aux différentes catégories d'âge** (jeunes scolarisés, nouveaux arrivants).
- **Sécuriser les voies cyclables** (voire propositions CDL déplacements) **et diffuser un dépliant vélo avec tous les cheminements verts.**

Propositions pour mieux valoriser l'existant

Entretenir et nettoyer

- **Réaliser un inventaire des incivilités et des endroits délaissés avec un sondage pour mesurer le sentiment des Lucéens** (voire observatoire des incivilités) ; **évaluer les politiques mises en place ou en proposer de nouvelles.**
- **Organiser des actions citoyennes pour l'entretien ou le nettoyage des espaces publics et naturels** (voire journée citoyenne).
- **Eviter le « mauvais exemple à suivre »** : un 1^{er} dépôt sauvage en entraîne très vite de nouveaux : la Mairie doit l'enlever rapidement pour ne pas permettre de dire « pourquoi pas moi ? ».
- **Multiplier les poubelles à proximité des équipements collectifs et des lieux naturels.**
- **Entretenir et valoriser les bâtiments-espaces verts avec des évènements pour les faire connaître.**

Propositions pour mieux valoriser l'existant

Valoriser les déchets

- **Définir avec les associations sportives une charte de recyclage des déchets dans les lieux sportifs pour développer une action de communication auprès de leurs adhérents.**
- **Installer à titre expérimental, avec des associations lucéennes et dans des quartiers volontaires, des composteurs pour les déchets verts et alimentaires. Un budget participatif pourrait y être affecté.**

Propositions pour prévenir les incivilités

Les gestes citoyens

- **Etablir un guide des petits gestes écocitoyens et le vulgariser.**
- **Engager des expérimentations innovantes sur des secteurs sensibles (CIFAM, ...)** avec une communication positive de proximité : « Mieux vivre dans mon quartier »
- **Développer à Sainte Luce l'application Run Eco Team Facebook :** lorsque l'on se déplace on ramasse un déchet. C'est simple : on poste sur Facebook une photo avec le ou les déchets ramassés
- **Engager pendant une année (reconductible) 2 jeunes en service civique :** identifier les incivilités et développer une action de communication de proximité
- **Impliquer les associations sportives pour la préservation de l'environnement.** En s'appuyant sur le guide du Ministère de la jeunesse et des sports pour la prévention des incivilités la Municipalité pourrait inciter les associations sportives, dans le cadre de leur conventionnement, à développer des actions pour la préservation de l'environnement et la prévention des incivilités dans le sport

Pour prévenir les incivilités

Les jeunes et la préservation de l'environnement

- Mobiliser la communauté éducative pour développer une campagne de sensibilisation à la prévention des incivilités dans les écoles et au collège ; construire une charte du savoir vivre avec les enfants des écoles ou du patio
- Créer une instance avec les délégués de classes du collège sur la préservation de l'environnement
- Proposer un partenariat entre la gendarmerie et le collège
- Organiser des rencontres ados-seniors pour des échanges intergénérationnels directs

Pour prévenir les incivilités Encourager les projets citoyens

- **Participer à des évènements sur l'alternative écologique pour faire découvrir aux habitants d'autres modes de consommation**
- **Lancer un appel à projet pour la création, en complément du Repair café, d'un café associatif éco citoyen. Y affecter un budget participatif.**

Pour prévenir les incivilités

Les médiations et les sanctions

- **Demander à la police municipale de développer la prévention sur des sites sensibles ; sanctionner, si besoin, les incivilités par un travail d'intérêt général**
- **Recruter des agents constatateurs environnementaux** : agents assermentés de police judiciaire (décret du 5.06.2008) chargés de constater et poursuivre les infractions. Les habitants peuvent leur signaler des actes d'incivilités
- **Créer une maison de la tranquillité publique** où des habitants, confrontés à des incivilités, font appel à des médiateurs formés (sans pouvoir de police)
- **Demander aux maîtres de chien de respecter l'environnement et les lieux de promenade**
- **Ouvrir un débat dans l'atelier du CDL pour libérer la parole et ouvrir un débat serein sur des propositions qui « fâchent » : délation ou participation citoyenne ?**

Participation à la vie publique : citoyenneté et démocratie participative
Avis sur la situation lucéenne
Propositions pour des actions concrètes à Sainte Luce

Participation à la vie publique : citoyenneté et démocratie participative

Avis sur la situation lucéenne

La population lucéenne est assez investie et dynamique; elle a plutôt conscience de ses droits et devoirs vis-à-vis du collectif.

Le tissu associatif lucéen contribue fortement à la vie citoyenne. Il faut l'impliquer fortement dans les actions à conduire pour « faire avec ».

Le CDL : une décision municipale pour développer la citoyenneté ; des avis indépendants de toute instance qui ne se substituent pas aux consultations municipales qui sont à développer. Sa crédibilité reposera sur la prise en compte de ses propositions.

Participation à la vie publique : citoyenneté et démocratie participative

Avis sur la situation lucéenne

Pour favoriser la vie citoyenne :

- **s'appuyer sur les échelons où se vit le quotidien** (conseils de quartiers, fêtes des voisins, ...)
- **développer des projets réalistes positifs** (par exemple l'association La Minais en partenariat avec les espaces verts de la mairie)

Pour un participant les incivilités ce sont aussi les nôtres : apprenons à être civil ; prenons du recul face à une incivilité et discutons avec les personnes concernées ; travaillons sur notre empathie et la bienveillance envers les autres tout en étant attentif au respect des libertés individuelles.

Un participant estime qu'il y a peu de démocratie participative sur les projets lucéens. Pour autant les possibilités de participer à la vie citoyenne associative sont nombreuses mais beaucoup de Lucéens ne font pas l'effort de s'y investir.

Un autre participant ne croit pas en la démocratie participative qui serait une sorte de semi-démocratie directe se subsistant aux élus.

Participation à la vie publique : citoyenneté et démocratie participative

Propositions pour des actions concrètes à Sainte Luce

- Des journées ou semaines citoyennes
- L'accès à l'information
- La démocratie participative

Des journées ou semaines citoyennes

Il est proposé à la Municipalité d'organiser des journées ou semaines citoyennes . De nombreuses collectivités en organisent déjà (voire journée d'information organisée par le Sénat en Annexe) .

Objectif : devenir acteur bénévole de la vie publique autour des valeurs de civisme : « faire ensemble » pour améliorer le « vivre ensemble » autour des 3 grandes valeurs républicaines :

- La liberté : chaque citoyen choisit d'y adhérer ou non en donnant librement de son temps**
- L'égalité : dans les différents chantiers se côtoient des habitants de toutes origines sociales.**
- La fraternité : retisser du lien social et développer l'action collective**

2 grandes configurations sont possibles : journées citoyennes ou semaines citoyennes

Des journées ou semaines citoyennes

- **Organiser une journée citoyenne dédiée à la propreté et au respect du cadre de vie en y associant les écoles et les associations** (en mai en relation avec la semaine nationale des journées citoyennes ?). **Une autre journée pourrait être consacrée aux solidarités** (communales, nationales) **envers des personnes isolées, âgées, handicapées ou souffrant de graves pathologie** (à l'automne en lien avec des journées nationales sur ce thème ?) .
- **Organiser une semaine citoyenne pour créer un projet ambitieux d'animation communale. Pendant cette semaine la Municipalité pourrait organiser :**
 - une journée citoyenne : voir ci-dessus
 - des « évènements » par exemple : expo à la médiathèque, conférence publique, concert, pièce de théâtre ou théâtre d'improvisation, projection de film, paroles de citoyens ou d'associations, présentation de projets citoyens nominés, ...

L'accès à l'information

L'accès à l'information sur la vie municipale et métropolitaine, ... est une condition 1^{ère} du développement de la citoyenneté pour favoriser la participation des habitants à la vie publique.

➤ **Renouveler le site Internet de la ville et y développer l'information citoyenne** : portail pour accéder aux études réalisées et projets en cours, aux dossiers présentés et aux délibérations du Conseil municipal + aux interventions des groupes le constituant et du Maire ; portail familles et personnes âgées ; QR-code associé aux associations ; page pour répondre en ligne aux consultations communales ou signaler des incivilités ; page agenda ; lien avec le site de Nantes Métropole. Pour ce faire s'appuyer avec le CDL sur un groupe de quelques citoyens avec un sondage appelant les Lucéens à donner leurs avis et attentes.

L'accès à l'information

➤ **Diffuser des informations sur la vie municipale et métropolitaine :**

- vulgarisation avant chaque Conseil municipal (Sainte Luce hebdo et presse locale) de la transmission par vidéo conférence des séances du Conseil municipal
- information par Mr le Maire lors des Conseils municipaux de la participation de la Municipalité dans la vie métropolitaine (commissions métropolitaines ; conférences des Maires ; pôle de proximité Erdre et Loire ; ...) où se construisent les décisions concernant le devenir de Sainte Luce avant leurs approbations par le Conseil métropolitain.

➤ **Etudier avec l'Entraide Lucéenne un système simple d'information sur le site internet de la mairie pour proposer des heures de temps intergénérationnel partagé** (mamie proposant de garder des enfants de temps en temps, papi d'emmener des enfants à une exposition, jeune couple d'accompagner une mamie âgée, ...)

La démocratie participative

- **Donner aux habitants** (quartier ou commune) **une information en amont des projets en cours et susciter la création de comités consultatifs de suivi.** Objectif : étudier différents scénarios possibles ; faire émerger des propositions alternatives. Les projets pourraient faire l'objet d'un cahier consultatif d'avis à l'accueil de la Mairie ou sur son site internet.
- **Développer la démocratie participative numérique.** Objectif : donner, via les outils numériques et le site internet de la commune, une information sur les projets en cours, recueillir des avis, rejoindre des communautés de citoyens ; donner un avis sur une consultation communale ou faire remonter une information, ...

La démocratie participative

- **Expérimenter des budgets participatifs** sur des projets identifiés par la Municipalité ou soumis par des habitants ou des associations pour développer un projet fédérateur pour le quartier ou la commune (valorisation des espaces verts, biodiversité, aménagements des espaces publics et mobilier urbain ; valorisation du patrimoine ; propreté urbaine et réduction des déchets).
- **Créer des comités de quartier avec des réunions sur des thèmes identifiés**
- **Constituer un conseil municipal de jeunes (animé par le CDL ?).**

Un observatoire lucéen des civilités et incivilités

Ont accepté de participer à sa création : Jacques Brouard, Antonella Jandolo, Bernard Géry, Philippe Siret, Daniel Phêtu, Françoise Jolivet, Yves Dupont.

A noter parmi les propositions pour le créer :

- Changer de titre avec une appellation positive, par exemple « Observatoire de la qualité de vie »
- Mettre en place une boîte à lettre et une messagerie pour répertorier les incivilités.
- S'appuyer sur les associations, notamment de quartier (par exemple la Bellevusienne pour la Loire).
- Nommer des « référents » pour les principaux sujets d'incivilité
- Réaliser par petites touches une enquête-participative mars 2018-avril 2019 auprès d'écoles, d'associations, d'entreprises, de commerces pour donner une 1^{ère} « image » des civilités-incivilités à Sainte Luce et des idées d'initiatives citoyennes. Objectif : produire un document (paroles de lucéens, propositions concrètes, ...) à l'attention de la Municipalité, des associations, des écoles et de tout un chacun. A diffuser via Sainte Luce info.

Un participant n'est pas favorable à sa création pour éviter de tomber dans l'autosurveillance en focalisant sur les peurs et les crispations. La sécurité relève des autorités publiques.